

## 2eme phase de négociation pour le futur centre de congrès de Bruxelles

‘Les propositions ont énormément évolué en intégrant la fonctionnalité du centre de congrès’

**Bruxelles, le 19 mai 2016 – L’équipe de dialogue de NEO entame la deuxième phase de négociation avec les trois candidats qui se disputent le marché pour la construction d’un centre de congrès et d’un hôtel adjacent sur le site du Heysel. Le comité d’avis s’est réuni récemment, afin d’analyser les propositions des candidats et émettre des recommandations à propos des aspects urbanistiques et architecturaux.**

**Le deuxième volet du projet NEO qui concerne la construction d’un centre de congrès et d’un hôtel au Heysel suit son cours, dans les délais prévus.**

Les propositions récemment analysées par le comité d’avis démontrent la manière dont les candidats ont pu intégrer les différentes fonctions du bâtiment, notamment dans la gestion des flux du public et des zones techniques.

Les dossiers présentés par les trois candidats sont actuellement évalués par l’équipe de dialogue de NEO, afin d’en évaluer la conformité sur les plans juridique et économique.

Le marché devrait être attribué début 2017.

Pour rappel, trois consortiums, et leurs architectes européens de renom sont en concurrence pour **dessiner et construire le futur centre de congrès international de la capitale de l’Europe**. Il s’agit de

- Cofinimmo et CFE, avec le français Jean Nouvel,
- CEI-De Meyer (BAM Contractors) et Galère avec l’architecte néerlandais Rem Koolhaas
- CIT Blaton, Denul, Louis de Waele et Willemen General Contractor avec le bureau d’architecture danois Henning Larsen.

La procédure rigoureuse et objective de dialogue compétitif permet à la scrl NEO de **dialoguer avec les candidats afin de faire évoluer leurs projets en parallèle**. Les candidats ont à présent remis leurs propositions amendées selon les premières recommandations du comité d’avis. Celui-ci vient de se réunir à nouveau afin de faire le point sur l’évolution des trois projets.

Le ministre-président de la Région de Bruxelles-Capitale, **Rudi Vervoort**, et l’Echevin des finances de la Ville de Bruxelles, **Philippe Close** en charge du suivi de NEO, se réjouissent de la **qualité des projets, ainsi que de la qualité du dialogue** avec les consortiums en lice.

*« Les deuxièmes propositions ont énormément évolué suite à la première phase de dialogue. Principalement, les projets architecturaux ont été adaptés à la fonctionnalité spécifique d’un centre de congrès. Nous avons à présent des projets qui dépassent le geste architectural pour s’ancrer dans la fonctionnalité pratique indispensable à un centre de congrès moderne et de qualité. Suite à la réunion du comité d’avis, nous entamons à présent la deuxième négociation afin de pousser encore d’avantage les projets dans leur dimension qualitative »* explique Philippe Close.

« Le centre de congrès est le cœur économique du projet NEO. L'appel d'offres met l'accent sur la haute qualité et le caractère exemplaire que doit refléter le bâtiment. Les candidats ont à présent affiné la fonctionnalité propre du centre de congrès» indique Rudi Vervoort.

\*\*\*

**NEO prévoit la métamorphose du plateau du Heysel en un espace de vie sociale intense et un pôle d'attractivité économique de premier plan en Région bruxelloise. Le contrat NEO I est désormais signé avec le consortium UNIBAIL-RODAMCO-BESIX pour la construction, entre autres d'un quartier commerçant de 750 logements et d'espaces verts, de loisirs et de sports. Le démarrage des travaux de NEO I est prévu en 2017. Le projet créera 3.000 emplois en Région bruxelloise. Dès 2021, le centre commercial et la réalisation de plusieurs infrastructures (dont une part significative de logements) devraient permettre au nouveau quartier de prendre vie.**

\*\*\*\*\*

Contact presse : [p.marchal@neo.brussels](mailto:p.marchal@neo.brussels)

0478 32 62 72